

2008/699 - Fondation Claude Martin - Présentation du Budget Supplémentaire 2008 (Direction des Finances) (BMO du 29/09/2008, p. 1789)

Rapporteur : M. BRUMM Richard

(Mme Perrin-Gilbert ne prend pas part au vote en application de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.)

(Adopté.)